

Recyclage SST

Écrit par Administrator

Samedi, 27 Novembre 2010 13:21 - Mis à jour Mardi, 11 Janvier 2011 15:33

Objectif :

Maintenir les compétences du sauveteur par :

- la révision des gestes d'urgence
- l'actualisation de la formation
- l'application des principes de base à la prévention

Personnes concernées :

Tous les salariés titulaires du certificat S.S.T. à jour de validité
(*sans contre-indication médicale*).

Le secouriste doit impérativement se présenter à la formation avec sa carte de Sauveteur Secouriste du Travail

Programme de formation :

Evaluation à partir d'accident du travail simulé permettant de repérer les écarts par rapport au comportement attendu du Sauveteur Secouriste du Travail (S.S.T.).

Recyclage SST

Écrit par Administrator

Samedi, 27 Novembre 2010 13:21 - Mis à jour Mardi, 11 Janvier 2011 15:33

Une partie consacrée à la révision des gestes d'urgence (selon le programme de la formation initiale).

Une partie consacrée à l'actualisation de la formation :

- aux risques de l'entreprise,
- aux modifications du programme.

Pédagogie :

- Echanges / discussions à partir des expériences vécues et des attentes
- Révisions des techniques
- Mises en situations d'accidents simulés

Moyens pédagogiques :

- Matériel de simulation
- Plan d'intervention S.S.T.
- Supports visuels

Durée :

- 6 heures

Nombre de personnes :

- Groupe obligatoirement compris entre 4 et 10 personnes.

Evaluation :

Attestation de suivi de stage

Le timbre de validation de l'I.N.R.S. portant le millésime de l'année de « recyclage » doit être apposé au dos de la carte S.S.T. :

- Le 1^{er} entretien des acquis des secouristes doit être effectué dans les 12 mois qui suivent la formation initiale ;
- Après le 1^{er} entretien des acquis, la périodicité de suivants est fixée à 24 mois. Au-delà, le

Recyclage SST

Écrit par Administrator

Samedi, 27 Novembre 2010 13:21 - Mis à jour Mardi, 11 Janvier 2011 15:33

stagiaire devra refaire une formation complète.

Toutefois, il appartient à l'entreprise qui le souhaite de mettre en place un entretien des acquis plus fréquent.